

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Rebiha Madaoui](#)

<https://www.cadre21.org/membres/b20e4a4040e9d2b0a4a78aba>

Date d'obtention : 2021-10-29 15:47:23

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- 1- Déclencher le protocole sexto, en complétant la grille d'évaluation de l'incident avec chacun des élèves impliqués dans un cas de sextage, il est facile de déterminer la nature des images et vidéos partagées sans voir le contenu de l'appareil électronique de l'élève pour ne pas compromettre l'intégrité physique et psychologique des élèves concernés et briser le lien de confiance..
- 2- Informer le service de police de la situation pour qu'ils interviennent rapidement afin d'éviter la propagation des images et les répercussions importantes pour les jeunes impliqués.
- 3- Un policier intervenant en milieu scolaire prendra en charge la suite de l'intervention et s'occupera de la remise de l'appareil téléphonique et veillera à faire la rencontre de sensibilisation sexto auprès de chacun des jeunes impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens des 3 mises en situations c'est que dans tous les cas avec ou sans la collaboration des élèves je dois toujours informer le service de police pour faire le suivi.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

À mon avis l'étape la plus difficile et délicate je dirai que c'est lorsque j'informerai le service de police de la situation car je risque de perdre le lien avec les élèves. les jeunes ont toujours une image assez lourde de faire face au service de police.